

ADDENDUM

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 21/05/2024

DELIBERATIONS

	DEBAT RAPPORT COUR DES COMPTES GESTION MIDI CORREZIEN	
DE43/2024	FOYER OCCUPATION DOMAINE PUBLIC 2024	UNANIMITE

DEBAT RAPPORT COUR DES COMPTES GESTION DU MIDI-CORREZIEN

Un débat a eu lieu à la suite de la présentation du rapport de la Cour des Comptes concernant la gestion de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien.

– RECTIFICATION MANUELLE SUR PV

DE38/2024 REGIE HORODATEUR PARKING – ERREUR DE ROUTAGE D'ENCAISSEMENT

- Opérations déjà enregistrées en comptabilité :
 - 2023 2 210.69€ 3800€ Brut – 9,31€ Frais Bancaires
 - 2024 348.62€ 350€ Brut – 1,38€ Frais Bancaires
- Opérations non encore titrées :
 - 2024 1234,94€ 1240€ Brut – 5,06 € Frais Bancaire

A savoir que des frais de paiement carte bancaire seront reversés par le dépôt au trésor

L'erreur de numéro de contrat a été rectifiée en Avril 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Prend acte de l'erreur de routage d'encaissement ci-dessus
- AUTORISE le reversement du montant total de l'erreur à l'établissement du CROUS, soit un montant total de 3810 € brut – 15.75€ de frais bancaires qui seront directement prélevés sur le compte au trésor de la commune, et donne tous pouvoirs à Mme le maire pour enregistrer les écritures comptables qui en découlent.

Marlène MIQUEL

Curemonte, le

24/07/2024
